

CHALLENGE SENSAS à MOUZON le 11 MARS 2012

ORGANISE PAR LE SSPC

(SEDAN SENSAS PECHE COMPETITION)

MATIN :

-Rassemblement et tirage au sort 8H (salle municipale polyvalente de Mouzon)

-Accueil dès 7h

-Pêche de 10h30 à 14h30

-Règlement FFPSC

-Esches 1/2 l fouillis et 1/2 l autres esches

-12l amorces et terre

-Cannes limitées à 13m; moulinet autorisé

-Poissons pesés vivants, bourriche obligatoire **5 pts/poisson**

-PALMARES vers 16h à la salle polyvalente

INSCRIPTIONS : CHALLENGE SENSAS 60 euros/équipe de 4 pêcheurs licenciés (même équipe)

REGLEMENT PAR CHEQUE à l'ordre du SSPC

Rappel: pour être qualifiée une équipe doit être membre d'un club enregistré à la FFPSC et application règlement FFPSC.

REMISE INTEGRALE DES INSCRIPTIONS MOINS 10% .

JEAN PIERRE MINET : 0962058304 0633699949

minet.jean-pierre @wanadoo.fr

Date limite: Inscription **samedi 3 mars accompagnée du règlement à l'ordre du SSPC**

ATTENTION : CE CHALLENGE SERA CONFIRME AVEC UN MINIMUM DE 10 EQUIPES.

Buvette, Sandwichs, café et viennoiseries.

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de vol, d'accident etc.

Carte de pêche obligatoire

IPNS